

Réf: Dossier N° 020488

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « STARLIGHT PLUS »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE GESTOCI,lot 5923,ilot 521

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/07/2021 , et enregistrés au CEPICI le 01/01/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « STARLIGHT PLUS »

Objet :

- Distribution de produits de grande consommation (l'eau, nourriture et boissons.....)
- BTP et électricité rurale et bâtiment.
- Fourniture de matériels de bureau et consommable informatique.
- Import/ Export

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE GESTOCI,lot 5923,ilot 521

Dirigeant(s): M SADIA GOUE AMOS LAURENCIN (GÉRANT), M
YEON KOUAME WILFRIED (COGÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2021-B12-02185 du 02/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°15746/GTCA/RC/2021 du 02/09/2021

